



NEWSLETTER

MANIFESTATIONS 2020

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces faites par le Président de la République lundi 13 avril dernier, nous avons décidé d'annuler toutes les festivités publiques communales, associatives et privées jusqu'au 30 août 2020.

Pour les festivités communales, cela concerne :

- Fête du pays et Foire à tout : Samedi 25 et Dimanche 26 avril
- Commémoration du 8 mai : Vendredi 8 mai
- Fête des Femmes : Samedi 6 juin
- Fête des écoles et Fête du sport : Samedi 13 juin
- Feu de la Saint-Jean : Samedi 20 juin
- Fête Nationale : Lundi 13 juillet

Les locations des salles communales seront à nouveau disponibles à partir de septembre 2020.

C'est avec regret, mais dans le cadre des dispositions gouvernementales et pour le bien de tous, que ces décisions ont été prises.

Vous espérant, vous et vos proches, en bonne santé et comptant sur votre compréhension.

Philippe GUILLIOT
Maire d'Ymare